

## Octroi d'un contrat – Mise à niveau des sentiers du Parc d'Estérel

**CONSIDÉRANT** que la Ville désire procéder à la mise à niveau des sentiers du Parc d'Estérel;

**CONSIDÉRANT** que la Ville a reçu deux (2) subventions pour ce projet, à savoir 83 343.25 \$ avec le programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers de pratique d'activités de plein air ainsi que 15 000 \$ avec le Fonds de développement Tourisme Laurentides;

**CONSIDÉRANT** que la Ville a procédé à un appel de propositions pour obtenir des offres pour la réalisation de ce projet afin d'octroyer, conformément au règlement sur la gestion contractuelle en vigueur, un contrat de gré à gré;

**CONSIDÉRANT** que la Ville a reçu deux (2) propositions;

**CONSIDÉRANT** que le directeur général a soumis au Conseil sa recommandation et que le Conseil est d'avis qu'il est dans le meilleur intérêt de la Ville d'octroyer le contrat au plus bas proposant, Gestion Inlandsis Inc.;

### **POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par «ProposePar», appuyé par «AppuyePar» et résolu que ce Conseil :

**OCTROIE** un contrat pour la mise à niveau des sentiers du Parc d'Estérel à Gestion Inlandsis Inc. et ce, pour un montant de 94 118.31 \$, toutes taxes incluses.

«DescriptifResultatVote0»